



Procès-verbal du Conseil Scientifique de l'Institut
Session extraordinaire du 03-11-2020

En l'an deux mille vingt et le trois du mois de novembre à 10h s'est tenue une session extraordinaire du Conseil scientifique de l'institut d'architecture et des sciences de la terre sise au siège de l'institut, pour débattre des points de l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la réponse du rapporteur externe du dossier d'habilitation de Dr SAMAÏ-BOUADJADJA ASSIA.
2. Étude du dossier d'habilitation universitaire du Dr BERSI MOHAND.
3. Désignation d'experts pour un polycopié de cours.

Étaient présents :

Dr. Kharchi O. Président

Pr.Chabou M.C. Directeur de l'IAST

Dr.Alikhodja N. D.A P-G

Dr.Khaber L. D.A Pédagogie

M. Maabed S. Rep. M.A.A IAST

Dr. Chougui A. Dir. Labo

Pr. Madani S.Dir. Labo.

Pr. Zeghlache H. Dir. Labo.

Dr. Bersi M. Chef de Dept. Sc. de la Terre

M. Rahmane A. Chef de Dept. Architecture

Dr. Kebiche A. Rep. Ens. RM Sc. Terre

Étaient absents :

Pr. Demdoum A. Rep. Ens. RM Sc. Terre (justifiée)

M. Yacoub A. Rep. M.A.A IAST

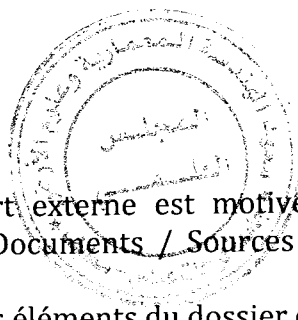
Mlle. Sebai Basma. Resp.Bibliothèque

Après lecture de l'ordre du jour par le président, les travaux ont débuté à 10h15.

1. Examen de la réponse du rapporteur externe du dossier d'habilitation de Dr SAMAÏ-BOUADJADJA ASSIA :

Après lecture de la réponse de l'expert externe à la correspondance envoyée par le conseil scientifique dans sa session du 25-10-2020, et après lecture de la lettre de recours du Dr SAMAÏ-BOUADJADJA ASSIA,

Vu que :



- L'avis défavorable de l'expert externe est motivé par l'absence de reviewers anonymes dans la rubrique Documents / Sources de la revue où l'article de la postulante a été publié ;
- Son avis positif sur le reste des éléments du dossier de la postulante ;
- La revue ABE JOURNAL – Architecture Beyond, N° 16/19, est indexée dans la base de données ALL DATA BASES ERIH PLUS catégorie « B » de la liste de la DGRSDT ;
- La décision du Conseil Scientifique de l'Université en sa session du 11 juillet 2020, qui a accepté le recours déposé par Dr SAMAÏ-BOUADJADJA ASSIA et qui considère que l'article publié dans la revue ABE JOURNAL – Architecture Beyond, N° 16/19, indexée dans la base de données ALL DATA BASES ERIH PLUS est recevable pour le dossier d'habilitation universitaire ;

Après débat, le Conseil scientifique donne un **avis favorable** à la mise en soutenance de la postulante.

2. Étude du dossier d'habilitation universitaire du Dr BERSI MOHAND :

Le Conseil scientifique a été destinataire d'un dossier de demande d'inscription en habilitation universitaire du Dr. BERSI MOHAND, maître de conférences B. Le dossier est complet et comporte plusieurs activités scientifiques notamment un article publié après la thèse intitulé : "*Groundwater potential zones identification using geoelectrical sounding and remote sensing in Wadi Touil plain, Northwestern Algeria.*" publié dans la revue : « Journal of African Earth Sciences » Volume 172, December 2020, 104014. Le postulant est en première position en co-auteur avec Dr. Hakim Saibi du « *College of Science, Geology Department, United Arab Emirates University* ».

Cette revue est classée par la DGRSDT, dans la liste des revues scientifiques de la catégorie « A » et indexée dans la base de données « Web of Science ».

Vu que le dossier répond aux critères établis par l'arrêté 170 du 20 février 2018 et la note explicative N°374 du 16 mai 2018 ; le C.S.I a donné un avis favorable à l'inscription en habilitation universitaire de Dr BERSI MOHAND et a procédé à la désignation de trois rapporteurs, dont un hors établissement comme le stipule la réglementation :

- Dr. BOUIMA TAYEB, UFAS 1.
- Dr. HADJI RIHAB, UFAS 1.
- Pr. LAOUAR RABAH, Université Badji Mokhtar Annaba.

Le C.S.I a procédé aussi à la désignation du jury suivant (sous réserve des avis favorables de la part des experts) :

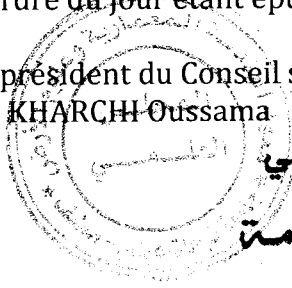
- Pr. DEMDOUM ABDESLAM, UFAS 1, Président.
- Pr. BOUANANI ABDERRAZAK, université Abou Bakr Belkaid Tlemcen, membre.
- Dr MAUCHE SAID, CRAAG (Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique), Alger, membre.

3. Désignation d'experts pour un polycopié de cours :

Dr. TAHCHI BELGACEM a soumis un polycopié pédagogique intitulé : « Gouvernance et développement local » destiné aux étudiants de 3e année licence, filière Aménagement, le C.S.I a désigné deux experts pour évaluer le document.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance à 11h45.

Le président du Conseil scientifique
Dr. KHARCHI Oussama



رئيس المجلس العلمي
الدكتور خرشى أسامة